

POUR TOUTE INFORMATION

Accueil du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30
ou sur rendez-vous - 01 55 66 02 02 - espacesculturels@bois-colombes.com

Espace Culturel Duflos
79, rue Charles-Duflos

Espace Culturel Schiffers
79, rue Charles-Chefson

COMPLÉTEZ CE DOCUMENT ET RASSEMBLEZ LES PIÈCES NÉCESSAIRES

Déposez le dossier aux Espaces culturels Duflos ou Schiffers
Vous pouvez également l'envoyer par la poste aux adresses suivantes :
Espace Duflos 79, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes cedex
Espace Schiffers 79, rue Charles Chefson 92277 Bois-Colombes cedex

IMPORTANT :

Les inscriptions sont validées suivant les effectifs des cours.
Le dossier complet doit être impérativement déposé avant le début de l'activité.

Celui-ci sera vérifié par le bureau administratif des espaces culturels :
- si votre dossier est incomplet, il ne sera pas pris en compte.

LISTE DES ACTIVITÉS SOUHAITÉES 2022/2023

ACTIVITÉ 1

Notez : Professeur /jour/heure

Choix 1

Choix 2

ACTIVITÉ 2

Notez : Professeur /jour/heure

Choix 1

Choix 2

Merci de remplir lisiblement ce tableau

PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS CULTURELLES (REMPHIR UNE INSCRIPTION PAR PARTICIPANT) :

NOM ET PRÉNOM

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE / AGE :

TÉLÉPHONE MOBILE (Optionnel) :

E-MAIL (Optionnel) :

Ces données seront uniquement utilisées pour des échanges avec la direction de l'action culturelle en lien avec ces inscriptions

REPRESENTANT 1 :	REPRESENTANT 2 :
NOM ET PRÉNOM	NOM ET PRÉNOM
ADRESSE :	ADRESSE :
TÉLÉPHONE MOBILE :	TÉLÉPHONE MOBILE :
E-MAIL utilisé sur votre espace famille «boisco d-clic»:	E-MAIL utilisé sur votre espace famille «boisco d-clic»:
<i>Ces données seront uniquement utilisées pour des échanges avec la direction de l'action culturelle en lien avec ces inscriptions</i>	<i>Ces données seront uniquement utilisées pour des échanges avec la direction de l'action culturelle en lien avec ces inscriptions</i>

IMPORTANT : Pour faciliter notre communication, nous avons besoin de vos coordonnées mail

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :	
NOM ET PRÉNOM	NOM ET PRÉNOM
LIEN DE PARENTÉ :	LIEN DE PARENTÉ :
TÉLÉPHONE MOBILE :	TÉLÉPHONE MOBILE :

AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE

J'autorise la ville de Bois-Colombes à utiliser pour ses publications (journal municipal, programmes, affiches, site de la ville...) les photos prises pendant les activités et les évènements organisées par le service oui non

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE	
Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Ces personnes doivent présenter une pièce d'identité et être âgées de + de 15 ans.	
NOM ET PRÉNOM	NOM ET PRÉNOM
LIEN AVEC L'ENFANT	LIEN AVEC L'ENFANT
TÉLÉPHONE MOBILE :	TÉLÉPHONE MOBILE :
J'autorise mon enfant âgé de 7 ans révolus, à rentrer seul à la fin de l'activité <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

UN BESOIN SPÉCIFIQUE

Vous ou votre enfant demandez une attention ou un aménagement particulier (difficulté d'apprentissage, déficit moteur, sensoriel, psychique...) pour la pratique d'une activité culturelle ? oui non

Si oui et afin d'organiser au mieux un parcours artistique, nous vous proposons de prendre rendez-vous auprès de la référente handicap des espaces culturels, Madame Claude Declerck Muller :

c.declerckmuller@bois-colombes.com ou au : 01.55.66.02.01.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES CENTRES CULTURELS

J'ai pris connaissance du règlement intérieur des centres culturels

Je certifie exactes les informations à Bois-Colombes le

Signature

MODE DE RÉGLEMENT ET FACTURATION

IMPORTANT : Les Espaces Culturels ne récupèrent aucun règlement

(Cochez la case correspondant à votre situation et signez dans l'encadré)

EN 1 VERSEMENT

EN 10 MENSUALITÉS (pour faciliter le paiement)

Je suis déjà en prélèvement automatique ;

Je ne suis pas en prélèvement, j'inscris le NOM et l'ADRESSE du payeur pour l'année 2022-2023 :

NOM ET PRÉNOM DU PAYEUR :

ADRESSE :

A NOTER : la personne désignée ci-dessus s'engage à régler chaque facture mensuelle ou annuelle regroupant les activités de la petite enfance, du périscolaire et de la culture (un seul nom par famille

Signature du payeur (OBLIGATOIRE)

FACTURATION

Les factures de la ville regroupent les activités de la petite enfance, du périscolaire et de la culture. Elles sont envoyées à un seul nom par famille, désigné comme payeur pour l'année 2022-2023.

Les modalités du prélèvement automatique sont gérées par le Point de Paiement Centralisé (PPC), au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

Envoi au mois N+1 suivant le début des activités d'une facture annuelle ou mensuelle pour l'ensemble des prestations municipales, par courrier au domicile principal ou par courriel en cas d'adhésion à la facture électronique.

POSSIBILITÉS DE PAIEMENT

- par CB sur boisco dé clic : bois-colombes.com/info-dclic.php

- par prélèvement SEPA automatique

(Info à cette adresse : bois-colombes.com/pratique/pratique.php#prelevement)

- par chèque, espèces ou CB au point de paiement centralisé de l'hôtel de ville

ATTENTION AUX DÉLAIS DE RÉGLEMENT !

Le non-paiement de la facture dans le délai imparti entraîne une majoration automatique de 10 %.

Pour information, vous pouvez vous acquitter d'une activité à partir du 10 du mois, même sans avoir reçu la facture.

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2022-2023

Du 16 mai au 3 juin 2022	Réinscriptions prioritaires pour les élèves déjà inscrits	Espaces Culturels Schiffers + Duflos
A partir du lundi 8 juin 2022	Retrait des dossiers d'inscriptions et pré-inscriptions	Espaces Culturels Schiffers + Duflos
Lundi 5 septembre 2022	Rentrée des espaces culturels pour tous les élèves	Espaces Culturels Schiffers + Duflos

Possibilité d'essayer gratuitement un cours ! Inscrivez-vous, essayez et si ça ne vous plaît pas, dites-le nous ! Ce cours d'essai ne sera alors pas facturé.

NB : Toute inscription est un engagement à l'année. Les motifs pour se désinscrire sont définis dans le règlement intérieur (santé, déménagement...). Toute demande de désinscription doit être notifiée par écrit avec justificatifs au service administratif pour être prise en compte (mail ou courrier).

Les cours sont assurés en présentiel, sauf en cas de situation exceptionnelle (crise sanitaire, événement grave...) où une alternance sera proposée pour assurer une continuité pédagogique. (Extrait du règlement intérieur qui entre en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2020)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la direction de l'action culturelle uniquement pour la gestion des inscriptions aux activités. Les données sont conservées pendant la durée du traitement de l'inscription.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou les rectifier en contactant le délégué à la protection des données personnelles à l'adresse dpo@bois-colombes.com ou par courrier à DPO Hôtel de ville 15, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes Cedex.

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE POUR VALIDER LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES 2022/2023

- pour tous, la fiche d'inscription 2022/2023 complétée ;
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- un certificat médical de non contre-indication pour la pratique de la danse de moins de 3 mois
- un certificat médical de non contre-indication ou une attestation sur l'honneur certifiant la non contre-indication pour la pratique du yoga
- une assurance individuelle de responsabilité civile N°

Nom de la société d'assurance

LISTE DES PIÈCES POUR LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL 2022/2023* (Pour bénéficier des tarifs adaptés à votre situation)

- Une copie de l'avis d'imposition complet 2021 des deux parents.**
Pour les parents séparés, l'avis d'imposition complet 2021 du parent qui déclare fiscalement le ou les enfant(s) afin de respecter les décisions de justice
- La copie complète du jugement de divorce ou tous documents justificatifs.**
- L'attestation de paiement ou de non paiement des prestations familiales, datant de moins de trois mois délivrée par la CAF.**

*Si l'enfant suit une activité périscolaire dans une école de Bois-Colombes, le quotient familial est déjà connu, auquel cas, ces documents ne sont pas nécessaires.

**Vous n'avez pas d'avis d'imposition 2021 ?

**Votre avis d'imposition ne correspond plus à votre situation ?

**Votre situation familiale a changé au cours de l'année 2021 et vous rencontrez des difficultés ?

Si votre situation sociale le nécessite, vous pouvez prendre contact avec les assistantes sociales de Bois-Colombes (renseignements auprès du CCAS de Bois-Colombes au 01 41 19 83 05)

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Le quotient familial est-il connu ? Si oui, cochez

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse ou du yoga est-il fourni ? Si oui, cochez